

→ Toitures terrasses Protections sur toute la périphérie

SECURITE
sur 89
toitures



A mettre en place avec la charpente métallique ou en fin de gros oeuvre et avant intervention du couvreur et/ou de l'étancheur.

> Acrotère de 1 m ou garde-corps définitifs



> les garde-corps définitifs permettront la réalisation des relevés sans difficultés

> Supports définitifs de potelet + points d'ancrage EPI

> Boulonné
ou soudé



> Permet la pose
d'une couverture

> Permet de faire
les relevés
d'étanchéité



> Pour mettre les potelets
sur les supports en sécurité
avec les EPI (Charnais)

> Supports provisoires de potelet + points d'ancrage EPI



ou



ou



> Fixation par 4 vis
autoforeuses 6,3 x 35 mm



> avec lisses métalliques hautes et basses



> Oméga
INTERDIT

> Filet sous face

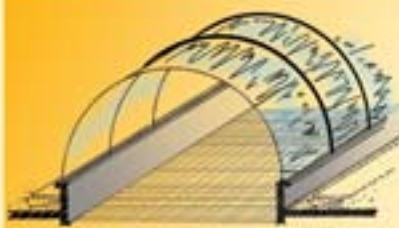


- > Mise en place avec une nacelle élévatrice
- > Absence totale de trou
- > Fixé tous les 1,50 m maxi avec double fixation dans les angles
- > Maintenu au plus près de la charpente
- > Maintenu jusqu'à la fin de toutes interventions en toiture (pose et fixation des skydômes, verrières, etc)

> TREMIES, skydômes, verrières, etc



- > Les skydômes et ouvrants doivent être équipés de barreaudage définitif



- > Des points d'ancrage définitifs seront mis en place pour utiliser un filet sous-face sous ces grandes trémies, verrières...

> L'accès en toiture

